

Directrice générale ou Directeur général

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS

Relevant du Conseil d'administration, la direction générale supervise plus de 200 collaborateurs dévoués à la formation et à l'accompagnement des élèves. Elle témoigne d'un leadership inspiré et inspirant, tant au point de vue pédagogique qu'administratif. Elle possède une compétence reconnue en administration scolaire et une efficacité démontrée dans sa gestion.

Ses responsabilités incluent :

- L'élaboration et l'exécution d'un plan stratégique incarnant la mission éducative du Collège ;
- La gestion de l'ensemble des activités pédagogiques permettant d'assurer un enseignement de qualité et l'évolution continue du projet éducatif ;
- La saine gestion des ressources financières et celle de l'ensemble des activités administratives ;
- Le recrutement, la mobilisation, le développement des compétences et la rétention des ressources humaines incluant l'évaluation du personnel cadre ;
- La supervision directe de quatre directeurs de service, de la direction de la Fondation et de l'Association des Anciens, du responsable des communications, de la responsable des admissions et d'une adjointe administrative ;
- Les relations avec les instances gouvernementales et les partenaires de la communauté, l'Association des parents, l'Association des Anciens et la Fondation du Collège ;
- La représentation du Collège auprès de la Fédération des établissements d'enseignement privés, du public et des médias.

ÉLÉMENTS DU PROFIL RECHERCHÉ

- Détenir des connaissances reconnues en pédagogie ;
- Démontrer une large connaissance du fonctionnement du réseau scolaire québécois et de l'éducation au secondaire ;
- Faire valoir la vision du Collège à l'interne comme à l'externe et agir de manière stratégique ;
- Être en mesure de rassembler, mobiliser et motiver les parties-prenantes du Collège en vue de favoriser un milieu de travail collaboratif ;
- Posséder de solides aptitudes à la direction : efficacité, rigueur et capacité à gérer le changement ;
- Faire preuve de leadership et encourager l'innovation ;
- Détenir de bonnes habiletés interpersonnelles : dynamisme, communication, transparence, ouverture.

QUALIFICATIONS

- Détenir un diplôme universitaire en éducation et un diplôme de 2^e cycle dans une discipline pertinente ;
- Posséder une expérience significative d'au moins 7 ans en gestion de l'éducation, préférablement dans un établissement privé ;
- Avoir une excellente maîtrise du français et une bonne maîtrise de l'anglais.

RÉMUNÉRATION

Une rémunération concurrentielle, à la hauteur de la compétence du candidat, et un programme d'avantages sociaux complet sont offerts. Le Collège souscrit au principe d'égalité en emploi.

Date prévue d'entrée en fonction : 1^{er} août 2019.

Pour poser votre candidature, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre de motivation (au maximum 2 pages), **au plus tard le 19 décembre 2018**, à l'attention de M. Jean-Guy Gauthier, président du Conseil d'administration et du comité de sélection à l'adresse : concoursdg@cje.qc.ca



COLLÈGE JEAN-EUDES

Qui nous sommes

Le Collège Jean-Eudes est une école secondaire privée située dans le quartier Rosemont à Montréal, fondé en 1953 par des pères Eudistes. Le Collège compte sur l'engagement et le dynamisme d'une équipe composée d'enseignants, de spécialistes de disciplines culturelles et sportives ainsi que de membres du personnel œuvrant dans plusieurs secteurs d'activités.

Sur le plan scolaire, le Collège se fait fort d'offrir à ses 1 800 élèves un enseignement de haut niveau tout en permettant à chacun de développer ses goûts et ses intérêts dans le cadre d'un vaste éventail de concentrations et d'activités parascolaires.

+ ÉQUILIBRE TRAVAIL-FAMILLE

+ AVANTAGES SOCIAUX

+ ACTIVITÉS SOCIALES

+ MILIEU DE VIE STIMULANT

Nos avantages

Assurances collectives

Le Collège ayant à cœur la santé et la sécurité financière des membres de son personnel, offre un programme d'assurances collectives avantageux. Il supporte 100% des coûts des régimes de base d'assurance-vie et décès ou mutilation par accident et 100% des soins dentaires (employé seulement). De plus, il paie 83% des coûts du régime de base des soins médicaux (couverture de l'employé et des personnes à charge s'il y a lieu). L'employé peut choisir des couvertures facultatives pour lui et sa famille. L'employé permanent bénéficie du programme d'assurance dès son entrée en fonction alors que l'employé temporaire en bénéficie après deux mois de travail.

Programme d'aide aux employés

Le Collège étant conscient que les employés peuvent traverser des périodes plus difficiles, un programme d'aide aux employés a été mis en place. Annuellement, ceux-ci peuvent rencontrer des spécialistes de divers domaines afin de les aider à trouver des solutions à leurs problèmes.

Perfectionnement

Le Collège encourage son personnel à suivre des formations en libérant ses employés au besoin et en assumant les coûts de certaines formations.

Activités sociales

Le Collège organise des activités en début et en fin d'année scolaire en plus de festivités pour souligner la période des Fêtes.